

IGAD REGIONAL CONSULTATIF PROCESS FOR MIGRATION (IGAD-RCP)
PROCESSUS CONSULTATIF REGIONAL DE L'IGAD POUR LA MIGRATION



PRESENTATION BY IGAD SECRETARIAT
2-5 December, 2008, Geneva

INTRODUCTION

- Le Processus Consultatif Régional a été lancé en Mai 2008 à Addis-Abeba (Éthiopie) par les Représentants des Ministères de L'Immigration des pays de L'IGAD.

LE POURQUOI ET LE COMMENT DU PROCESSUS CONSULTATIF REGIONAL

- ▣ La région de l'IGAD est composée de 7 pays (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somali, Soudan et l'Ouganda) et est citée comme une des régions aux caractéristiques migratoires les plus dramatiques.
- ▣ Pendant longtemps, la région était connue pour abriter la plus importante proportion de population réfugiée ou déplacée du monde

Continuation ...

- ▣ L'instabilité politique, les conflits armés et les plus graves crises environnementales sont les causes structurelles à l'origine de ces mouvements massifs des populations à l'intérieur et à l'extérieur de la Région.
- ▣ Les États de la région figurent au rang des pays économiquement les moins avancés de la planète.

ETABLISSEMENT DU PROCESSUS CONSULTATIF REGIONAL

- ▣ Conscient des multiples défis que renferment les questions de migration des populations, les Gouvernements de l'IGAD ont clairement exprimés leur volonté d'apporter des solutions régionales et durables à ces problèmes avec le soutien de la communauté internationale et en particulier avec l'assistance de l'Organisation Internationale pour la Migration.

Continuation....

- ▣ En outre, dans le souci d'harmoniser les politiques migratoires sur le plan continental, l'IGAD s'est engagé à développer une politique de migration régionale en conformité avec le principe de la politique de migration de la Commission de l'Union Africaine

OBJECTIFS SPECIFIQUES DU RCP

- ▣ Améliorer la connaissance et susciter une compréhension commune auprès des décideurs, des autorités et de l'ensemble des parties prenantes quant aux causes, aux dimensions, aux caractéristiques, aux tendances et sur les conséquences des questions des migrations dans la région de l'IGAD.

Continuation.....

- ▣ Aider à développer et renforcer les capacités institutionnelles aux niveaux national et régional en vue de répondre aux défis de la gestion des migrations d'une manière concertée et documentée.

Continuation....

- ▣ Mettre l'accent sur les domaines prioritaires identifiés par les États membres de l'IGAD à savoir la coopération technique, le renforcement des capacités, la collecte et la dissémination des données, le partage de l'information ainsi que l'élaboration et l'harmonisation des législatives, des politiques et des pratiques dans le domaines de la migration de travail aux niveau national et régional.

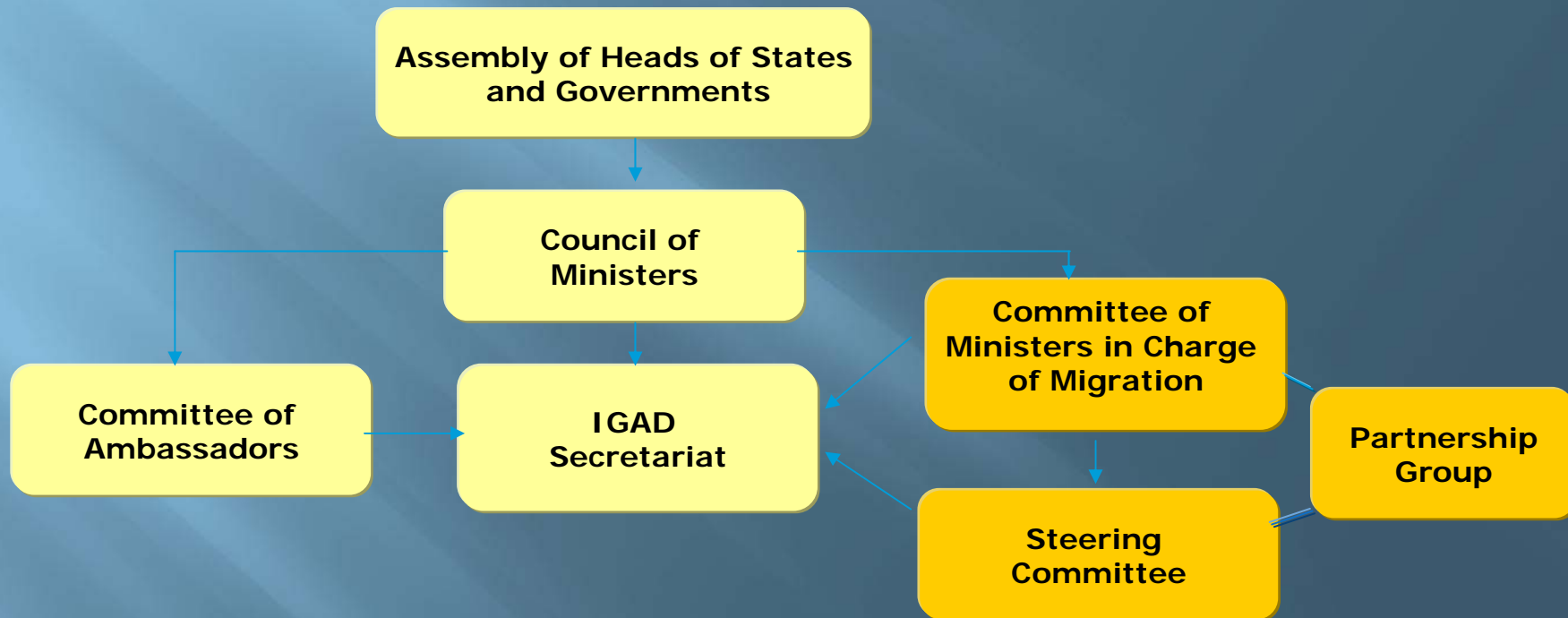
Continuation...

- ▣ Accorder une attention particulière au lien entre les questions des migrations et le développement en particulier, le phénomène de diaspora en vue de faciliter les transferts des revenus, leur investissements et en veillant à limiter les fuites des cerveaux dans le secteur de la santé et de l'éducation.

Continuation...

- ▣ Apporter une assistance technique et renforcer les capacités techniques sur tous les aspects liés à la gestion des questions de migration.
- ▣ Encourager le dialogue et la coopération entre les États membres de l'IGAD et les autres régions ou pays de transit et de destinations finales.

INSTITUTIONALISATION DU CADRE REGIONAL CONSULTATIF DE L'IGAD



THANK YOU